



BESOINS EN PERSONNEL ENSEIGNANT POUR LES COURS À DOMICILE

La Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais est à la recherche de personnes intéressées à donner des cours à domicile à ses élèves du primaire ou du secondaire ne pouvant fréquenter l'école pour une période prolongée en raison d'une maladie ou d'un handicap temporaire. Les cours doivent normalement être dispensés entre 8h00 et 16h00.

Les personnes intéressées sont priées de compléter le formulaire disponible en [cliquant ici](#) et de le faire parvenir à :

enseignants.srh@cspo.qc.ca

Prière d'indiquer en objet : Candidature pour enseignement à domicile

Il est à noter qu'une priorité sera accordée aux personnes détentrices d'une qualification légale d'enseigner, mais que toutes les candidatures seront considérées.

Nous vous remercions de l'intérêt porté envers la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais.

La Commission scolaire s'étant dotée du programme d'accès à l'égalité en emploi, invite les femmes, les membres des minorités ethniques et visibles, les autochtones ainsi que les personnes handicapées à s'identifier lors de leur candidature.